



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de l'emploi, du travail, des solidarités
et de la protection des populations
Occitanie**

Annuaire de l'inspection du travail



Ariège

Directeur Départemental : Frédéric PUJOL

9, rue du Lieutenant Paul Delpech - BP130 - 09003 FOIX Cedex

05 61 02 43 00

ddetspp-uc1@ariefge.gouv.fr

Responsable de l'Unité de contrôle

Claire PEYRET

Service de renseignements

Réception du public : sur rendez-vous via le site

<https://www.smartagenda.fr/pro/direccte-occitanie/rendez-vous/>

Renseignements téléphonique : numéro de téléphone unique du lundi au vendredi

0 806 000 126

Service gratuit
+ prix appel

**1 unité de contrôle composée de 4 sections
carte ci-après**

Agent de contrôle

BELLET Pierre - Inspecteur du travail - Tél : 05 61 02 43 59

Section 090101

La section 1 à vocation agricole reçoit une compétence sur l'ensemble des établissements et entreprises relevant du secteur agricole exerçant leurs activités sur le secteur des sections 1 et 2 de l'Ariège.

La section 1 exerce également une compétence de contrôle tous secteurs d'activité confondus (secteur des transports exclu) sur l'ensemble des entreprises et établissements exerçant leurs activités sur les communes suivantes :

Communes de l'Aiguillon; Bélesta; Bénaix; Carla-de-Roquefort; Dreuilhe; Fougax-et-Barrineuf; Freychenet; Ilhat; Lavelanet; Lesparrou; Leychert; Lieurac; Montferrier; Montségur; Nalzen; Péreille; Raissac; Roquefixade; Roquefort-les-Cascades; Saint-Jean-d'Aigues-Vives; Sautel; Soula; Villeneuve d'Olmes (Canton n°9 du Pays d'Olmes).

Communes d'Arabaux; Baulou; Bénac; Le Bosc; Brassac; Burret; Calzan; Cazaux; Coussa; Crampagna; Dalou; Gudas; L'Herm; Loubens; Loubières; Malléon; Montégut-Plantaurel; Pradières; Saint-Félix-de-Rieutord; Saint-Jean-de-Verges; Saint-Martin-de-Caralp; Ségura; Serres-sur-Arget; Varilhes; Ventenac; Vernajoul; Verniolle; Vira (Canton n°13 du Val d'Ariège).

Communes d'Albies; Appy; Artigues; Ascou; Aston; Aulos; Axiat; Ax-les-Thermes; Bestiac; Bouan; Les Cabannes; Carcanières; Caussou; Caychax; Château-Verdun; Garanou; L'Hospitalet près l'Andorre; Ignaux; Larcet; Larnat; Lassur; Lordat; Luzenac; Mérens-fes-Vals; Mijanès; Montaillou; Orgeix; Orlu; Ormolac-Ussat-les-Bains; Pech; Perles-et-Castelet; Le Pla; Prades; Le Puch; Quérigut; Rouze; Savignac-les-Ormeaux; Senconac; Sinsat; Sorgeat; Tignac; Unac; Urs; Ussat; Vaychis; Vèbre; Verdun; Vernaux (Canton n°1, de Haute-Ariège).

La section 1 exerce également une compétence de contrôle des entreprises à établissements multiples : APAJH et ONF.

Agent de contrôle

SQUILLARD Anaïs - Inspectrice du travail - 05 61 02 43 58

Section 090102

La section 2 exerce une compétence de contrôle tous secteurs d'activité confondus (secteur agricole exclu) sur l'ensemble des entreprises et établissements exerçant leurs activités sur les communes suivantes :

Communes de La Bastide-de-Lordat; Bonnac; Brie; Canté; Esplas; Gaudiès; Justiniac; Labatut; Lissac; Mazères; Montaut; Saint-Quirc; Saverdun; Trémoulet; Le Vernet; Villeneuve-du-Paréage (Canton n°10 des Portes d'Ariège).

Communes d'Arvigna; Le Carlat; Les Issards; Ludiès; Les Pujols; Saint-Amadou; La-Tour-du-Crieu.

(Les Communes du canton n°8 de Pamiers 2, hormis la commune de PAMIERS qui fait l'objet d'une répartition de compétence entre les sections 2 et 3 en fonction du découpage IRIS).

Commune de PAMIERS : IRIS 092250103 Zi de Pic

IRIS 092250104 Las Oules ô la Croix de Verniolle IRIS 092250105 Quartier Sud-Est du Centre

Ancien IRIS 092250107 Le Terrefort-La Plaine

Communes d'Aigues-Vives; La Bastide-de-Bousignac; La Bastide-sur-l'Hers; Belloc; Besset; Camon; Cazals-des-Baylès; Coutens; Dun; Esclagne; Lagarde; Lapenne; Laroque d'Olmes; Lérans; Limbrassac; Malegoude; Manses; Mirepoix; Montbel; Moulin-Neuf; Le Peyrat; Pradettes; Régat; Rieucros; Roumengoux; Saint-Félix-de-Tournefort; Saint-Julien-de-Gras-Capou; Saint-Quentin-La-Tour; Sainte Foi; Tabre; Teilhet; Tourtrol; Troye-d'Ariège; Vals; Viviès (Canton n°6 de Mirepoix).

La section 2 exerce également une compétence de contrôle sur les entreprises à établissements multiples : ADAPEI.

La section 2 exerce enfin une compétence de contrôle sur les entreprises de transport situées dans la section 2 et sur les entreprises de transport d'au moins 50 salariés sur le secteur des sections 1,3,4.

Agent de contrôle

NN - 05 61 02 43 58

Section 090103

La section 3 à vocation agricole reçoit une compétence sur l'ensemble des établissements et entreprises relevant du secteur agricole exerçant leurs activités sur le secteur des sections 3 et 4.

La section 3 exerce également une compétence de contrôle tous secteurs d'activité confondus (secteur transports exclu) sur l'ensemble des entreprises et établissements exerçant leurs activités sur les communes suivantes :

Communes d'Alliat; Arignac; Arnave; Auzat; Bedeilhac-et-Aynat; Bompas; Capoulet-et- Junac; Cazenave-Sègres-et-Allens; Celles; Génat; Gesties; Goulier; Gourbit; //lier-et-Laramade; Lapège;Lercoul; Mercus-Garrabet; Miglos; Montoulieu; Niaux; Orus; Prayols; Quié; Rabat-les- Trois Seigneurs; Saurat; Sem; Siguer; Suc-et-Sentenac; Surba; Tarascon-sur-Ariège; Vicdessos (Canton n°12 de Sabarthès).

Communes de Cos; Ferrières-sur-Ariège; Foix; Ganac; Montgaillard; Saint-Pierre-de-Rivière (Canton n°5 de Foix).

La section 3 exerce également une compétence de contrôle sur les entreprises, à établissements multiples: EDF, ENEDIS, ENGIE, RTE, GRDF, GDF, LA POSTE et ORANGE.

Agent de contrôle

QUERY Lucie - Contrôleur du travail - 05 61 02 43 59

Section 090104

La section 4 exerce une compétence de contrôle tous secteurs d'activité confondus (secteurs agricole exclu) sur l'ensemble des entreprises et établissements exerçant leurs activités sur les communes suivantes:

Communes d'Artigat; La Bastide-de-Besplas; Les Bordes-sur-Arize; Camarade; Campagne-sur-Arize; Carla-Bayle; Castéras; Castex; Daumazan-sur-Arize; Durfort; Fornex; Le Fossat; Gabre; Lanoux; Lézat-sur-Lèze; Loubaut; Le Mas d'Azil; Méras; Monesple; Montfa; Pailhès; Sabarat; Saint-Ybars; Sainte-Suzanne; Sieuras; Thouars-sur Arize; Villeneuve-du-Latou (Canton n°2 d'Arize-Lèze).

Communes d'Artix; Benagues; Bézac; Escosse; Lescousse; Madière; Rieux-de-Pelleport; Saint Amans; Saint-Bauzeil; Saint-Jean du-Falga; Saint-Martin-d'Oydes; Saint-Michel; Saint-Victor Rouzaud; Unzent. (Les communes du canton n°7 de Pamiers 1, hormis la commune de PAMIERIS qui fait l'objet d'une répartition de compétence entre les sections 2 et 3 en fonction du découpage IRIS).

Commune de PAMIERIS: .

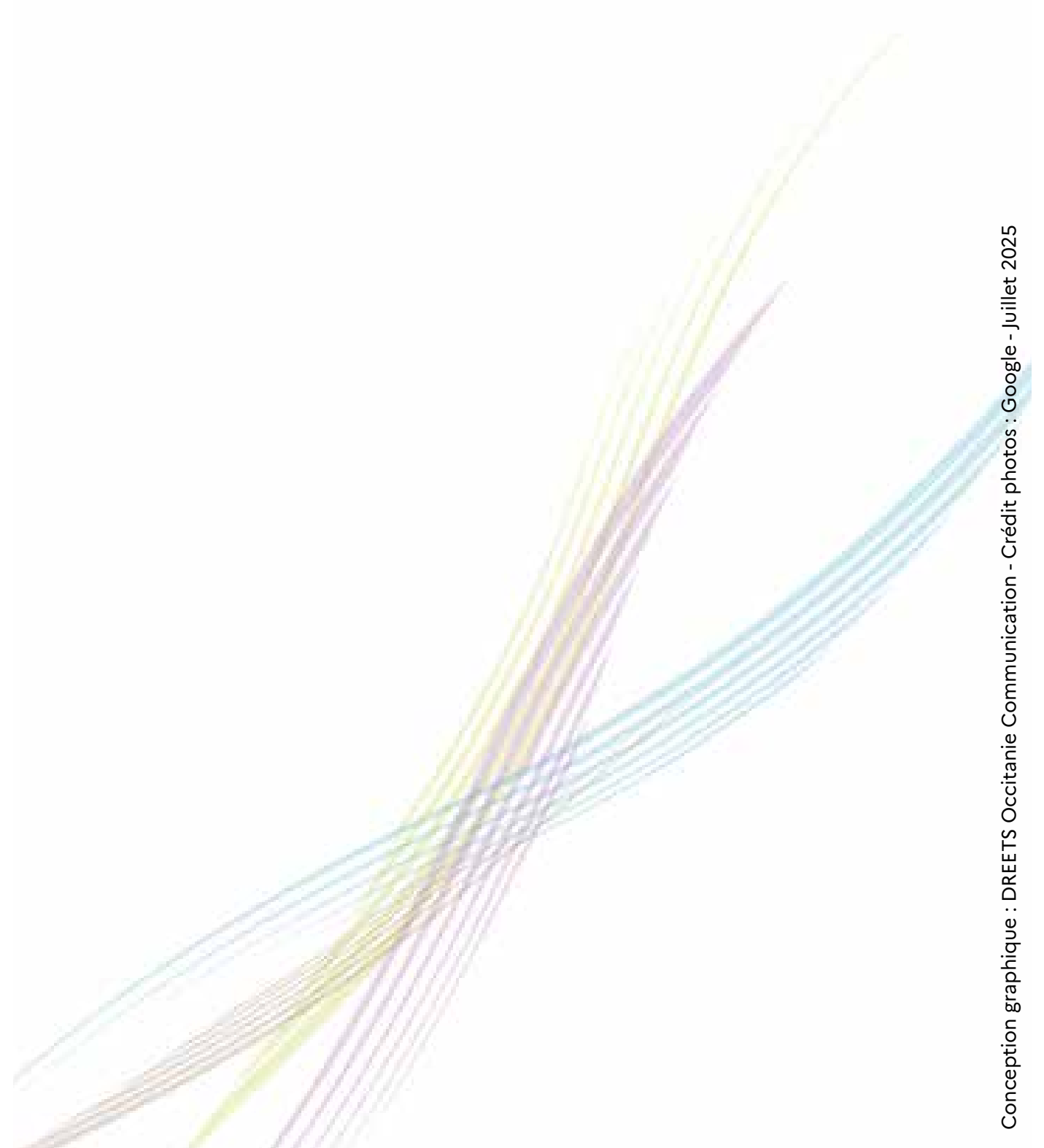
IRIS 092250102 Jeu du Mail-Lestang-Saint-Jean IRIS 092250101 Centre Ancien IRIS 092250106 La Gloriette-Le Foulon

Communes d'Antras; Argein; Arrien-en-Bethmale; Arrout; Aucazein; Audressein; Augirein; Balacet; Balaguères; Bethmale; Bonac-Irazein; Les Bordes-sur-Lez; Buzan; Castillon-en-Couserans; Cescau; Engomer; Eycheil; Gale; /1/artein; Montégut-en-Couserans; Moulis; Orgibet; Saint-Girons; Saint Jean-du-Castillonnais; Saint-Lary; Salsein; Sentein; Sor; Uchentein; Villeneuve (Canton n°4 du Couserans Ouest).

Communes de Bagert; Barjac; La-Bastide-du-Salat; Bédeille; Betchat; Caumont; Cazavet; Cérizols; Contrazy; Fabas; Gajan; Lacave; Lasserre; Lorp-Sentaraille; Mauvezin-de-Prat; Mauvezin-de- Sainte Croix; Mercenac; Mérigon; Montardit; Montesquieu-Avantès; Montgauch; Montjoie-en Couserans; Prat-Bonrepaux; Saint-Lizier; Sainte-Croix-Volvestre; Taurignan-Castet; Taurignan- Vieux; Tourtouse (Canton n°11 des Portes du Couserans).

Communes d'Aigues-Juntas; Aleu; Allières; Alos; Alzen; Aulus-les-Bains; La-Bastide-de-Sérou; Biert; Boussenac; Cadarcet; Castelnau-Durban; Clermont; Couflens; Durban-sur-Arize; Encourtiech; Ercé; Erp; Esplas-de-Sérou; Lacourt; Larbont; Lescure; Massat; Montagne; Montels; Montseron; Nescus; Oust; Le Port; Rimont; Rivèrenert; Seix; Sentenac-d'Oust; Sentenac-de-Sérou; Soueix- Rogalle; Soulan; Suzan; Ustou (Canton n°3 du Couserans Est).

La section exerce une compétence de contrôle sur les entreprises de transports de moins de 50 salariés situées sur le territoire des sections 1, 3 et 4.



DDETSPP Ariège

Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités
et de la protection des populations

9, rue du Lieutenant Paul Delpech - BP130 - 09003 FOIX Cedex

05.61.02.43.00

ddetspp-uc1@ariego.gouv.fr

Web : <http://occitanie.dreets.gouv.fr>